Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260420-2026_04_35-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22570)

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 20 avril 2026

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Le vingt avril deux mille vingt-six
A dix-huit heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Date de la convocation
04/04/2026

Date d'affichage
04/04/2026

Numéro de la Délibération :
2026-04-35

Présents :
Mmes Armelle AMAT, Sylviane AYMÉ, Isabelle JUGÉ, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Magalie MOY, Cynthia QUÉRO.

M. Blaise BLEUNVEN, Sébastien L'HERMITE, Cyril LE FUR, Victor LE NAGARD, Raoul RIOU, Alain TRUBUIL Ludovic VICENT.

Absents : Pablo ROUILLÉ, Sylvain BOSCHAT

Absent(e)s excusé(e)s : Antoine STEVENS a donné pouvoir à Raoul RIOU, Anaïs BIDAULT a donné pouvoir à Isabelle JUGÉ, Germaine MURZEAU-COBETTO a donné pouvoir à Sylviane AYMÉ

A été nommée secrétaire de séance : Magalie MOY

Tarifs gîte de Ty Bris

M. Ludovic VICENT, adjoint en charge des bâtiments explique que le gite de Ty Bris n'a qu'un tarif à la nuitée alors qu'il y a des demandes pour des semaines complètes.
Il propose de mettre en place un tarif semaine comme pour le gîte de l'Orée du bois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Décide de mettre en place un tarif semaine de 900 € pour le gîte de Ty Bris. Le tableau des tarifs sera actualisé en conséquence.

Le Maire	La secrétaire de séance
Raoul RIOU	Magalie MOY
MAIRIE DE BON REPOS SUR BLAVET (22570)	